

SEANCE DU 28 avril 2026 – DEL 2026-28-04-011

DATE DE CONVOCATION

15/04/2026

DATE D’AFFICHAGE

15/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :15

Présents : 11

Votants :15

Absents : 4

Exclus :

Objet : Désignation d’un délégué titulaire et suppléant au SMOTHD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

- 4 MAI 2026

et publication ou notification

du

- 4 MAI 2026

Le Maire,



Loïc TAILLEBREST

L’an deux mil vingt-six, le 28 avril à neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Étaient présents : : TAILLEBREST Loïc, GILLES Anne, GUERINEAU Christophe, DEVILLER Franck, DEMETZ Carole, TOURTE Graziella, VAZ MAGALHAES Estefania, SIGONNEY Julien, LEGRIX Mélanie, MILLAN Michel, MARTIN Christiane

Absents excusés :Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Franck DEVILLER, Julien VERLEY pouvoir à Mélanie LEGRIX, Clémence GUZMAN VERLEY pouvoir à Julien SIGONNEY, Tony MATHIAS pouvoir à Anne GILLES

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Anne GILLES

Monsieur le Maire rappelle :

La commune est membre de droit du SMOTHD, via votre adhésion à la compétence Espace numérique de travail ou vidéoprotection. A la suite des élections municipales 2026, votre commune doit désigner des nouveaux délégués pour siéger au sein du comité syndical du SMOTHD.

En effet, le mandat des délégués au sein du SMOTHD est lié à celui de l’organe délibérant dont ils sont issus. Ce mandat expire donc lors de l’installation des nouveaux délégués au comité syndical désignés à la suite du renouvellement des assemblées qui les ont désignés.

A ce titre, lors de la constitution de vos organes infra-communaux (commissions communales et organismes extérieurs), vous devrez désigner vos délégués amener à siéger au SMOTHD :

Commune jusque 4.999 habitants : 1 délégué titulaires ; 1 délégué suppléant

Monsieur le Maire propose
Délégué Titulaire TAILLEBREST Loïc
Délégué Suppléant Julien VERLEY

Un vote a lieu

Contre : Abstention

Pour 15

La délibération est adoptée.

Fait à Montagny-en-Vexin, le
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Anne GILLES



Le Maire
Loïc TAILLEBREST



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL20262804011
Objet :	Désignation d'un délégué titulaire et suppléant au SMOTHD
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique :	060-216004085-20260428-DEL20262804011-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20260428-DEL20262804011-DE-1-1_0.xml	text/xml	887 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20262804011.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20260428-DEL20262804011-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	706.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mai 2026 à 11h31min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mai 2026 à 11h31min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mai 2026 à 11h32min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mai 2026 à 11h32min39s	Reçu par le MI le 2026-05-04